

Prise en charge de l'arrêt cardiaque & l'utilisation du DAE, découvrir & prendre en charge l'AVC

Modalités pédagogiques

Durée : 7 heures, 1 jour

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 8 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Depuis le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007, l'usage des défibrillateurs est autorisé à toute personne, même non médecin. Ainsi, de nombreux lieux publics sont déjà équipés d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) afin de pouvoir réagir au plus vite en cas d'arrêt cardiaque. Mais l'usage en accès libre des défibrillateurs n'est qu'un élément de la chaîne de survie, il vaut mieux être formé pour pouvoir pratiquer efficacement les gestes de premier secours en cas de besoin.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Reconnaître une victime en arrêt cardio-ventilatoire
- Pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire

Public visé et Prérequis

Public visé :

Tous salariés et personnel des services de sécurité incendie qualifié SSIAP

Prérequis :

Maitrise de la langue française

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

L'arrêt cardiaque

- Définir l'arrêt cardiaque : définition, causes, signes
- Participer à la chaîne de survie : prendre en charge l'arrêt cardiaque / Intégrer la conduite à tenir
- Apprendre la réanimation cardio – pulmonaire : pratique
- Le défibrillateur automatisé externe (DAE / DSA) : présentation et description de l'appareil

Après-midi

Utilisation du DAE

- Apprendre l'utilisation et la mise en oeuvre du DAE / DSA : utilisation d'un DAE en exercice
- Le recueil et la transmission des données
- Définir l'AVC : définition, causes, signes
- Agir vite et préserver l'individu
- Comprendre et faciliter l'intervention des secours

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD, DAE, Mannequins

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en sécurité au travail depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.